

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

1^{re} séance, 23^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 24 novembre 2020 à 18 h, à distance (Zoom).

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe et directrice des Services des communications
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 novembre 2020 à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CE-20-21-001

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

DE REPORTER le point 2.5 – Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Renouvellement de la location de la fibre optique Bell ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 École secondaire les Etchemins (ESLE) – Remplacement du refroidisseur – Adjudication de contrat
- 2.2 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achats de machinerie lourde – 4 lots – Adjudication de contrat
- 2.3 Services des ressources matérielles (SRM) – Adhésion au CNAR 03-12 pour 2021-2022
- 2.4 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Location de locaux modulaires – Octroi de contrat
- 2.5 Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Renouvellement de la location de la fibre optique Bell
- 2.6 Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Mandat pour l'adhésion à un centre d'appel pour des services de soutien technologique de niveau 1 (PS100-2020) de Collecto services regroupés en éducation (Collecto)
- 2.7 Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre des combos numériques SAR-220-2020 (robotique) du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Vu cette première séance, il n'y a aucun procès-verbal à adopter.

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs

2.0 DÉCISIONS

CE-20-21-002
SRM

2.1 École secondaire les Etchemins (ESLE) – Remplacement du refroidisseur – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO201026-08 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement du refroidisseur pour l'École secondaire les Etchemins;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 17 novembre 2020, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres par lot effectuée par la firme d'ingénierie Bouthillette Parizeau;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Équipe SG inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement du refroidisseur pour l'École secondaire les Etchemins, pour un montant de 240 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-20-21-003
SRM

2.2 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de machineries lourdes – 4 lots – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO200917-07 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir des machineries lourdes (4 lots) pour le Centre national de conduite d'engins de chantier;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 13 octobre 2020, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres par lot effectuée par le Centre national de conduite d'engins de chantier et leur conclusion que les offres suivantes répondent de façon satisfaisante au devis technique, à leurs besoins et à leur budget pour tous les lots;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à l'attention des membres du comité exécutif ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'achat d'un chargeur sur roues, classe 0725 JCB 427 ZX 2020, neuf, constituant le lot 1 dudit appel d'offres, pour un montant de 209 447 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'achat d'une chargeuse-pelleteuse, classe 0704 JCB 3X-15 2020, neuve, constituant le lot 2 dudit appel d'offres, pour un montant de 136 846 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le Centre des services scolaire des Navigateurs adjuge à Brandt Tractor Ltée, de Saint-Augustin, le contrat pour l'achat de deux niveleuses, classe 0270 John Deere 670GP 2021, neuves, constituant le lot 3 dudit appel d'offres, pour un montant de 576 400 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre des services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'achat d'une pelle hydraulique, classe 1320 Linkbelt 350X4 2018, usagée, constituant le lot 4 dudit appel d'offres, pour un montant de 314 336 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-20-21-004
SRM**

2.3 Services des ressources matérielles (SRM) - Adhésion au CNAR-03-12 pour 2021-2022

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité de négociation des achats regroupés 03-12 (CNAR-03-12);

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer notre adhésion au CNAR-03-12;

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles portée à l'attention des membres du comité exécutif ;

IL EST RÉSOLU PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs participe, pour l'année 2021-2022, aux négociations des achats regroupés de la région 03-12 et adhère au CNAR-03-12;

QUE la directrice générale, madame Esther Lemieux, soit autorisée à signer le formulaire d'adhésion au Comité de négociation des achats regroupés 03-12 alors que le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-20-21-005
SRM**

2.4 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent - Location de locaux modulaires – Octroi de contrat

ATTENDU le projet d'agrandissement et de rénovation majeure de l'École du Grand-Voilier – des Hirondelles;

ATTENDU que ces travaux nécessitent le déplacement des élèves pour une période d'au moins un an;

ATTENDU qu'il y a lieu de loger temporairement ces élèves et que l'option retenue est de procéder à la location de locaux modulaires afin de maintenir lesdits élèves dans un milieu connu ce que représente l'implantation proposée sur le site de l'École du Grand-Voilier – St-Laurent;

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'appel d'offres public AO201104-09 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour obtenir des soumissions aux fins de retenir les services d'un entrepreneur en vue de travaux de fourniture et d'installation de locaux modulaires en location devant accueillir 10 classes, 1 local polyvalent et un bloc sanitaire;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 23 novembre 2020, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par madame Leslie-Ann Hale, architecte de la firme BRIGAD - Architecture Design;

IL EST RÉSOLU PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'OCTROYER à SM Construction inc., le contrat en vue de travaux de fourniture et d'installation en location de locaux modulaires devant accueillir 10 classes, 1 local polyvalent et un bloc sanitaire, à l'École du Grand-Voilier – Saint-Laurent, pour la somme de 2 299 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.5 Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Renouvellement de la location de la fibre optique Bell

Ce point est reporté à une prochaine séance.

**CE-20-21-006
SRTIC**

2.6 Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Mandat pour l'adhésion à un centre d'appel pour des services de soutien technologique de niveau 1 (PS100-2020) de Collecto services regroupés en éducation (Collecto)

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par Collecto services regroupés en éducation (Collecto);

ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec, oblige de la formation à distance aux élèves qui sont retirés des écoles en lien avec la pandémie;

ATTENDU que le CSSDN doit faire le support technologique des élèves et des parents dans l'utilisation des outils à la maison;

ATTENDU que le mandat est pour un an avec la possibilité de renouvellement pour un an supplémentaire soit une durée maximum de 2 ans.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre des services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement pour les services d'un centre d'appel en soutien technologique de niveau 1 (PS100-2020) de Collecto services regroupés en éducation (Collecto);

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumond, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

QUE le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-20-21-007
SRTIC**

2.7 Services des ressources en technologie de l'information et des communications – Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre des combos numériques SAR-220-2020 (robotique) du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la suite des règles d'investissement 50760, a mandaté l'organisme CAG pour mener une collecte d'informations auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

ATTENDU que le CSSDN doit acquérir des équipements numériques en robotique dans le cadre de la mesure des combos numériques 50760 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour l'année scolaire 2020-2021 et 2021-2022;

ATTENDU que la sous mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte d'octobre 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre des services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) SAR-220-2020 (robotique);

QUE le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumond, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

QUE le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CE-20-21-008

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 14.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale